



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23095820

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 JUL. 2023

PU ENREGISTREMENT
Greffe

N° d'entreprise : **0440 989 021**

Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

SABLIERE DE BRAINE L'ALLEUD

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **rue Castor 1 à 1420 Ophain**

Objet de l'acte : renouvellement mandats

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

La présente assemblée générale de la SA Sablière de Braine l'Alleud s'est tenue en ce 23/05/2022 à 16h au siège social de la Société.

1.BUREAU

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Jean CUVELIER, président du Conseil d'administration.

2.COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste des présences jointe en annexe, signée par chacun d'eux ou leurs mandataires avant l'ouverture de la séance.

La liste des présences est arrêtée et signée par les membres du bureau.

Les procurations mentionnées dans la liste des présences restent ci-annexées.

3.EXPOSE

Le Président expose ce qui suit :

3.1 La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Décharge aux administrateurs

2. Renouvellement des mandats des administrateurs & mandat de représentation

7.DELIBERATIONS

7.1 Décharge aux administrateurs

Il est donné décharge par l'assemblée aux administrateurs sous-mentionnés pour leur administration à l'exercice clôturé. Tous les actes entrepris par les administrateurs au cours de l'année écoulée sont révoqués par l'assemblée.

Administrateur délégué et administrateur

Monsieur Cuvelier Jean

Monsieur Cuvelier André

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

7.4. Renouvellement des mandats & Procurations

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateur délégué de Monsieur Jean Cuvelier et d'administrateur de Monsieur André Cuvelier pour une durée de 6 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2027.

L'assemblée confère tous pouvoirs à ODB & ASSOCIES SA, représentée par Madame Valérie De Bruyn, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

8 CLÔTURE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal, lequel est ensuite signé par les membres du bureau.

Le Président lève la séance à 19 heures.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)